

oxygène

Neuville

PROJET EDUCATIF MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF 2018 - 2024



Sommaire

La charte du Multi-accueil	page 3
Le mot du Président	page 4
Introduction	page 5
Présentation de l'Association Oxygène	page 6
Méthodologie pour l'élaboration du projet	page 8
Historique de la structure	page 9
Caractéristiques du territoire	page 10
<ul style="list-style-type: none">· Le territoire· La population· Les ressources· Les enjeux· Les besoins	
Présentation de l'établissement et organisation	page 16
<ul style="list-style-type: none">· Type d'accueil· Fonctionnement· Composition de l'équipe· Organisation de l'équipe	
Le projet éducatif et pédagogique	page 26
<ul style="list-style-type: none">· Les valeurs et les principes· La promotion de la bientraitance· L'inscription· L'admission de l'enfant (accueil et intégration)· L'organisation des activités	
Les pistes de développement	page 37
<ul style="list-style-type: none">· Les nouveaux locaux· Développer la transversalité associative· Mettre en œuvre le conseil des parents· Développer les complémentarités territoriales	
Les modalités d'évaluation	page 41

« Le Multi-accueil Associatif Oxygène revendique envers et contre tout le droit au bien-être de l'enfant.

L'équipe se veut bienveillante et à l'écoute de tous, enfants et parents, pour permettre l'épanouissement de chacun.

Dans ce cadre, nous refusons toute violence, toute agression verbale ou physique, tout préjugé négatif envers chaque enfant et famille.

Nous nous engageons à proposer un environnement et un encadrement respectueux et sécurisant pour favoriser le vivre ensemble et l'autonomie de l'enfant.

Nous privilégions avec l'aide et la participation de familles et de bénévoles des moments de plaisirs partagés avec les enfants, à travers nos ateliers et manifestations.

Nous voulons impliquer les parents dans la vie de notre structure, les faire se rencontrer et les valoriser dans leurs pratiques parentales.

Le mot du Président

La crèche Halte–jeux Oxygène est un pilier du quartier de Neuville-lès-Dieppe. Depuis les années 70, des générations d'enfants ont bénéficié des soins de l'équipe pour les aider à grandir et à s'épanouir. La réputation de ce service et de l'équipe n'est plus à faire, chacun sait la douceur et l'attention portées aux jeunes enfants qui leur sont confiés.

Contraint par l'état de vétusté des locaux et par l'évolution des besoins des familles, le Conseil d'administration a engagé en 2016 un long travail de redéfinition des priorités associatives en termes d'accueil du jeune enfant et de ses parents.

Après deux ans de travail, le nouveau projet pédagogique est né, en adéquation parfaite avec des locaux agrandis et rénovés.

Pour mettre en œuvre ce nouveau projet, il a fallu réfléchir, poser les bonnes questions, analyser les besoins du quartier, se former et actualiser les connaissances de l'équipe. Un travail au long cours qui se poursuivra dans les années à venir pour toujours ajuster nos modalités d'intervention.

Il revient maintenant à l'équipe emmenée par son nouveau responsable et en étroite collaboration avec la directrice de consolider le projet. Ce dernier laisse donc une place plus importante aux familles, aux parents ou aux référents familiaux, au partenariat et à la complémentarité avec le Centre Social tout proche. Pour cette raison, ce projet rejoint le calendrier du prochain contrat de projet du centre social (2020 – 2024) qui aura pour axe prioritaire d'intégrer le Multi-accueil.

La feuille de route du Multi-accueil pour les prochaines années est donc tracée et le conseil d'administration veillera, comme à son habitude, à ce que les valeurs d'Oxygène vivent au travers des actions à venir.

Daniel DEMANNEVILLE
Président de l'Association

Introduction

Depuis plusieurs années, la fréquentation de la structure reste stable. Néanmoins, les besoins exprimés par les parents ont évolué : davantage de parents sont à la recherche de place en journée continue, notre liste d'attente concernant les créneaux à la journée déborde de demandes alors que les places en accueil occasionnel (1/2 journées) ont eu beaucoup de difficultés à se combler et ce mode d'accueil semble de moins en moins convenir à la demande actuelle.

De plus, en période de vacances scolaires, notre effectif d'enfants accueillis chute et nous ne parvenons pas à combler cette vacance. Ces différents facteurs impactent à la fois le budget et l'organisation. En septembre 2017, nous avons modifié notre agrément pour augmenter le nombre de places de Multi-accueil de 9 à 14. Pour septembre 2018, nous envisageons de modifier à nouveau notre agrément pour devenir Multi-accueil et ainsi avoir toute la souplesse nécessaire pour répondre aux attentes, mais aussi aux besoins des familles.

Par ailleurs, nos locaux doivent être repensés en terme d'organisation et évoluer vers une surface plus importante (nombre et capacité des dortoirs, taille de la salle de repas, création d'un bureau afin de pouvoir recevoir les familles en toute confidentialité).

Ces aménagements permettront de :

- Faire évoluer notre offre de service afin de répondre au mieux aux besoins des familles.
- Améliorer les conditions d'accueil des parents et des enfants.
- Améliorer les conditions de travail des équipes.

Dans cette optique, nous avons engagé un travail de fond afin d'affirmer notre identité de structure associative notamment en élaborant notre charte pour expliciter les valeurs que nous voulons défendre dans nos pratiques professionnelles au quotidien, d'une part. Ainsi que la programmation et la mise en œuvre de l'agrandissement et le réaménagement de nos locaux, d'autre part. Dans la continuité de cette démarche, nous élaborerons notre nouveau projet pédagogique pour la période 2018-2024 au regard de la modification de notre agrément vers une structure Multi-accueil de 22 places.

Les deux principales orientations de ce projet consisteront à confirmer l'ancrage territorial de la structure et le développement de la participation des parents.

Le présent projet sera intégré au nouveau projet du Centre social dans sa prochaine édition de 2020. En conséquence, la durée du projet de Multi-accueil a été portée à 2024 afin que les deux soient inscrits dans le même rythme et la même durée à partir de cette date.

Présentation de l'Association Oxygène

L'Association Oxygène est implantée sur Dieppe et son agglomération. Elle intervient également sur le territoire de la Communauté de Communes du Petit Caux. L'Association est historiquement implantée sur Neuville-lès-Dieppe, au cœur du quartier « Neuville neuf » composé de 4079 habitants et classé en Zone Urbaine Sensible, et, depuis septembre 2011 sur le quartier populaire du Pollet composé de 1596 habitants, l'un des plus anciens quartiers de Dieppe, celui des pêcheurs, blotti au pied de la falaise Est de Dieppe, enclavé entre Neuville et Dieppe.

Conseil d'administration (1^{er} janvier 2018)

Administrateurs membres du bureau	Administrateurs
DEMANNEVILLE Daniel, Président	CELESTE Michelle
MAUCONDUIT Sylvie, Vice-Présidente	EWIN Aurore FRAMPOL
BREBION Bernard, Vice-Président	Vladimir GODARD
ZIEGELMEYER Annie, Trésorière	Françoise HANIAS
BOULLET Yvonne, Trésorière Adjointe	Michèle HOUET SANZEY
DEVERGEE Jacques, Secrétaire	Christel LEROUX
TROLLE Yves, Secrétaire Adjoint	Daniel LESCHEVIN
	Baptiste SAILLARD
	Dominique SELLIER
	Jean-Pierre TERNISIEN
	Yvette TIRET
	Michel VIC
	Martine
	LANNIER Serge — ADDLE

Administrateurs
BERTRAND Valérie – Sodineuf RIDEL
Patricia - Ville de Dieppe
LEMAIRE Jean-Christophe – Conseil Départemental

L'Association Oxygène, créée le 10 novembre 2006 a pour objet de :

- Mettre en place et gérer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, éducatif, culturel et de loisirs mis à la disposition des habitants.
- De favoriser les rencontres des personnes et des Associations dans le but de leur permettre d'élaborer une politique commune d'animation en vue de favoriser les relations sociales.

Pour réaliser son objet, l'Association se propose :

- D'organiser tout service d'entraide, d'actions sociales et d'actions éducatives et généralement toutes activités sociales et culturelles.
- D'intervenir auprès des organismes publics responsables des questions économiques, sociales, culturelles ou scolaires et d'établir avec eux tous contacts utiles.
- D'assurer la gestion de tous services qui pourraient lui être confiés par les collectivités ou les organismes publics et de participer à cette gestion avec d'autres organismes ou groupements ou personnes et d'en coordonner les activités.

Le projet de l'Association est construit autour de 3 activités principales :

- Un Centre social agréé depuis 1996 par la Caisse d'Allocations Familiales à Neuville-lès-Dieppe.
- Un Etablissement d'accueil de la petite enfance (Multi-accueil/halte-garderie) de 20 places à Neuville-lès-Dieppe.
- Une Epicerie solidaire « Chez Louissette » au Pollet, ouverte depuis le 20 septembre 2011, qui est aussi un espace d'animation de la vie locale. Et une épicerie itinérante, inaugurée en février 2013, qui intervient sur le territoire de la Communauté de Communes du Petit Caux.

Les projets d'actions sont mûris collectivement avec les habitants et les partenaires du territoire. Ils ont pour objet de répondre aux problèmes concrets des personnes et des familles et aux enjeux du mieux vivre ensemble sur le territoire. De nombreux bénévoles en coopération avec les professionnels agissent avec les habitants dans l'expérimentation de projets utiles au développement local et à l'épanouissement des personnes.

Méthodologie d'élaboration du projet

Dans un premier temps, l'Association a réalisé un travail préalable à la définition du projet pédagogique et a consisté à affirmer l'identité associative de la structure et l'attachement à un certain nombre de valeurs qui a abouti à la rédaction d'une charte¹.

Dans un second temps, l'Association a organisé une formation action (animée par l'IFEN) avec l'ensemble de l'équipe du Multi-accueil pour élaborer son nouveau projet. Cette formation s'est déroulée en deux temps distincts.

Une première partie regroupant la directrice de l'Association Oxygène et la responsable du Multi-accueil afin de définir les bases du projet. A cette occasion, nous avons commencé par définir les missions, les repères éthiques du service et la population accompagnée. Puis nous avons déterminé les modalités d'ouverture sur l'environnement et l'ancrage territorial de la structure. Ce premier travail a permis de définir le socle du projet en termes de diagnostic et de commande politique sur lesquels l'équipe s'est appuyée pour développer la partie pédagogique du projet.

Une deuxième partie mobilisant l'ensemble de l'équipe et la directrice de l'Association, durant laquelle nous avons établi les principes pédagogiques et le sens de l'action. Puis, nous avons défini la place des familles dans la structure et les modalités de leur accompagnement. Nous avons ensuite réfléchi sur les différentes manières de promouvoir la bientraitance à tous les points de vue.

Enfin, nous avons recensé les objectifs d'évolution du projet et déterminé les modalités et le processus de son évaluation.

¹ Voir annexe N°1

Historique de la structure

La crèche Halte-jeux dépendait de l'Association Bel Air. Agrément de 1970. Bel Air a fusionné avec le Centre social pour donner l'Association Oxygène en 2006.

Cette structure bénéficie d'une image très positive au sein du quartier. La population montre un vrai attachement à cette Multi-accueil qui a vu grandir plusieurs générations de Neuvillais et qui connaissent la qualité du travail proposé.

En 2017, l'Association a décidé d'investir dans la réhabilitation des locaux. Ce tournant sera l'occasion de devenir un Multi-accueil, service qui répondra d'avantage aux besoins des familles sur le territoire. Ce choix marque la volonté du Conseil d'Administration de maintenir et développer ce service sur le quartier.

Caractéristiques du territoire

- Le territoire
- La population
- Une situation contrastée entre les quartiers de Neuville
- Les ressources
- L'état de santé pour le territoire de Dieppe

Le territoire²

La commune déléguée de Neuville-lès-Dieppe (NLD) est rattachée à la commune de Dieppe depuis 1980. Dieppe compte 3 quartiers prioritaires du contrat de ville nouvelle génération. Le Multi-accueil est implanté sur l'un d'entre eux, le quartier de «Neuille Neuf ». Ce quartier est principalement constitué d'habitats collectifs et d'un centre commercial de proximité.



Un nouveau quartier, le Val d'Arquet (Nord-est de Paul Bert Puys), est en cours de construction.

Sur ce quartier de nombreuses familles y ont également été relogées à la suite des démolitions d'habitat collectif dans le cadre des opérations ANRU. Les premiers habitants, environ 200 personnes pour 80 foyers sont arrivés fin mai 2015 et à terme le quartier sera composé de 240 logements individuels et collectifs.

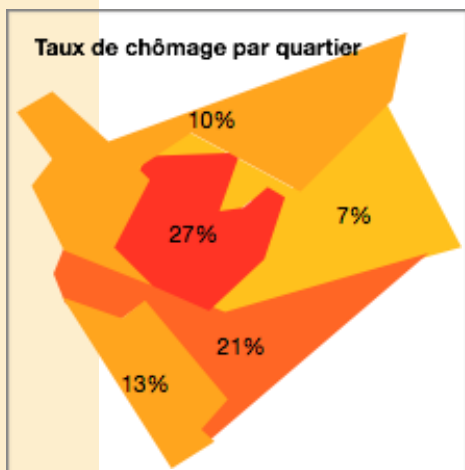
La population

L'aire d'influence de la structure Multi-accueil (implantée sur Neuville neuf) s'étend sur les quatre quartiers présentés sur la carte ci dessus (pour 77% des familles accueillies) et représente une population de 10390 habitants (le quartier de Neuville Neuf en compte 4452), sans compter les nouveaux arrivants du val d'Arquet. Néanmoins la structure accueille des enfants issus de l'ensemble de l'agglomération Dieppoise et au-delà.

La population des moins de 20 ans est plus importante que la moyenne nationale (respectivement 25,5% contre 24,7%) et le taux de fécondité est en augmentation bien que le rythme des naissances a légèrement diminué ces dernières années. L'arrivée de nouvelles populations devrait au moins stabiliser ces chiffres sinon les augmenter.

Projet Multi-accueil Oxygène 2018-2024² Sources :

- Etat des lieux des activités commerciales dans les territoires prioritaires de la politique de la ville - Phase II – juillet 2010 Seine-Maritime – Dieppe - Neuville Neuf - Place Henri DUNANT.
- Diagnostic social infra-urbain de la ville de Dieppe – février 2014 – Ville de Dieppe ; INSEE – Haute-Normandie Aval
- Cahier des charges d'allocation des crédits de santé publique – Territoire de santé de Dieppe – Décembre 2011 – ARS
- Powerpoint - Réunion d'information Contrat de Ville 28 janvier 2015



Le taux de chômage sur ce territoire est très variable selon les quartiers allant de 7% à 27%, sachant que le taux de chômage sur l'ensemble de la ville est de 19%. En consultant la carte ci-contre nous constatons que les quartiers Neuville neuf et vieux Neuville présentent un taux de chômage très élevé. En revanche, parmi ceux qui ont un emploi 80% d'entre eux ont un emploi stable (CDI ou fonctionnaire). Par ailleurs, le niveau d'éducation de la population de Neuville neuf est plus faible qu'ailleurs sur le territoire.

Un nombre important d'enfants accueillis au Multi-accueil finissent par fréquenter le Centre social plusieurs années après (CLAS puis secteur jeunesse). Finalement, dans le cadre du CLAS, nous constatons différents problèmes liés à l'éducation au sens large dont certains aspects peuvent être travaillés dès la petite enfance (bonnes pratiques alimentaires, frustration, etc.).

Une situation contrastée entre les quartiers de Neuville

Le quartier du « Vieux Neuville » se distingue nettement par le profil de ses habitants, assez homogène. Souvent propriétaires de leur pavillon individuel, ayant des revenus supérieurs à la moyenne, ils ont majoritairement entre 50 et 75 ans, c'est-à-dire qu'ils sont encore actifs ou jeunes retraités. Ce quartier comme celui de Neuville Lotissements, pourrait compter de nombreuses personnes âgées dans les années à venir.

Tandis que sur Neuville Neuf nous trouvons de nombreuses familles aux revenus modestes, les familles monoparentales y sont surreprésentées : 21% contre 14% sur l'ensemble de la ville et 15% au niveau national (ce qui correspond à un écart de + 50%). Ce quartier accueille également plus de familles de 3 enfants et plus, que sur le reste du territoire.

Les ressources

Le quartier dispose de nombreuses ressources tant en services qu'en équipements sur lesquels le Multi-accueil peut s'appuyer pour développer son projet. La municipalité gère un autre équipement d'accueil de la petite enfance de 20 places qui intégrera à moyen terme un relai d'assistantes maternelles.

Le quartier dispose également :

- D'un grand parc comprenant une aire de jeux pour enfants à partir de 3 ans.

- D'un CMS, un service de Prévention Maternelle Infantile (PMI) ainsi qu'une équipe de prévention spécialisée.
- D'un équipement culturel et d'une bibliothèque-ludothèque : « Le Drakkar », un chapiteau accueillant des spectacles et animations à destination des familles, une grande salle polyvalente qui peut être réservée pour organiser les temps forts de la Multi-accueil si celle-ci est trop petite et une piscine municipale.
- D'un foyer « Beau soleil »: logements pour des personnes âgées avec laquelle nous entretenons des liens étroits au travers de projets intergénérationnels.
- Deux écoles maternelles dont une (J.Magny) où nous organisons des petits déjeuners parents-enfants et l'autre qui est dans le même bâtiment que l'école primaire où nous menons le CLAS et organisons également des petits déjeuners
- D'une maison des jeunes/Maison pour Tous

Les autres services de l'Association (Centre social et Epicerie solidaires) peuvent proposer aux parents les liens avec les activités suivantes :

- Les dispositifs d'accompagnement des familles comme le CLAS
- Les animations intergénérationnelles
- Les animations dédiées aux jeunes
- L'intégration au réseau France Bénévolat
- L'insertion par l'activité bénévole
- L'accès aux différents ateliers artistiques de l'Ecole des Arts
- Un jardin partagé situé au Pollet
- De nombreux autres ateliers et clubs animés par des professionnels ou des bénévoles d'Oxygène.

Par ailleurs, le quartier est classé REP+ et l'Education Nationale constate des difficultés marquées lors de l'entrée en maternelle. Une classe a été ouverte sur le quartier en septembre 2017 pour les enfants âgés de 2 ans.

Si le territoire affiche une offre conséquente de services et d'équipements d'un point de vue éducatif, il n'en est pas de même du point de vue médicosocial. Avec un taux de structures d'accueil pour enfants handicapés de 8,1 pour 1000, le territoire de santé de Dieppe se distingue

par un taux d'équipement bien inférieur aux autres territoires. Il dispose de 7 établissements, soit 3 instituts médico-éducatifs, 3 SESSAD et 1 CAMSP.

L'état de santé pour le territoire de Dieppe

Le territoire se distingue notamment par une très forte mortalité par cancers et pour les causes de décès liées à une consommation excessive d'alcool (chez les hommes comme chez les femmes). Le territoire présente également une surmortalité par suicide par rapport à la Région Haute-Normandie. Sur les autres thématiques de santé, le territoire ne distingue pas particulièrement par rapport au reste de la Haute-Normandie.

A l'occasion du renouvellement de son contrat social et au cours des animations, le Centre social dresse des constats corroborant les données épidémiologiques. L'état de santé de bon nombre d'habitants est précaire, l'accès aux soins est une réelle problématique et les messages de prévention de Santé Publique sont difficiles à faire entendre.

L'équipe du Centre social dresse des constats préoccupants concernant les pratiques alimentaires pour lesquelles, il est avéré que les bonnes habitudes s'acquièrent très jeune. Cette thématique nous interroge directement quant à notre accompagnement auprès des familles.

Les enjeux

La surreprésentation des familles mono parentales caractérise le territoire et doit nous interpeller sur la manière dont nous allons accompagner ces familles en particulier qui bien souvent sont confrontées à des ressources financières faibles' une moindre disponibilité de manière globale et une forte réduction de leurs marges de liberté.

L'enjeu d'éducation ressort nettement du point de vue du niveau de qualification global de la population, des constats provenant du dispositif CLAS et d'une demande fréquente de réassurance de la part des familles concernant l'éducation de leurs jeunes enfants. Ceci doit nous conduire à développer la prévention précoce et nous investir dans un processus de réussite éducative.

Et plus largement, il nous revient de réfléchir à la façon dont nous accompagnons les familles aux besoins spécifiques (fratries nombreuses, jumeaux, familles de culture étrangère, etc.) et comment nous utilisons la mixité sociale comme réelle plus-value. La mixité sert tout le monde, dans la richesse des relations qu'elle permet, et conduit à concevoir de façon générale le groupe comme une ressource.

Le déficit de structures médico-sociales sur le territoire, nous demande non seulement d'accueillir les enfants en situation de handicap mais doit également nous amener à réfléchir à la manière de soutenir et d'accompagner les familles concernées.

Les besoins

Nous l'avons déjà noté en introduction, les familles accueillies actuellement demandent plus d'accueil à la journée que précédemment. Pour cela, la structure a fait évoluer son agrément vers un Multi-accueil qui lui permettra notamment de gérer sa capacité d'accueil de manière beaucoup plus souple qu'auparavant.

Nombre de familles expriment un besoin de réassurance quant à leurs compétences et pratiques éducatives au quotidien mais également un besoin de soutien en tant qu'individu. En effet, notamment les mères de famille monoparentale peuvent souffrir d'isolement et avoir besoin de soulagement ponctuel pour être autre chose qu'une maman. Dans cette optique, le Multi-accueil réaffirme ses activités de soutien à la parentalité mais envisage de développer les collaborations avec les différents services du Centre social dans des domaines aussi différents que l'insertion, la culture, les loisirs, etc.

Présentation de l'établissement et organisation

- Le Gestionnaire
- Type d'accueil
- Fonctionnement

Le gestionnaire

L'Association Oxygène gestionnaire du Multi-accueil, créée le 10 novembre 2006 a pour objet de :

- Mettre en place et gérer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, éducatif, culturel et de loisirs mis à la disposition des habitants.
- De favoriser les rencontres des personnes et des Associations dans le but de leur permettre d'élaborer une politique commune d'animation en vue de favoriser les relations sociales.

Pour réaliser son objet, l'Association se propose :

- D'organiser tout service d'entraide, d'actions sociales et d'actions éducatives et généralement toutes activités sociales et culturelles.
- D'intervenir auprès des organismes publics responsables des questions économiques, sociales, culturelles ou scolaires et d'établir avec eux tous contacts utiles.
- D'assurer la gestion de tous services qui pourraient lui être confiés par les collectivités ou les organismes publics et de participer à cette gestion avec d'autres organismes ou groupements ou personnes et d'en coordonner les activités.

L'Association a fait le choix de défendre la place de son Multi-accueil dans le quartier de Neuville-lès-Dieppe classé politique de la Ville et de l'ouvrir à toutes les familles habitant ou non le quartier. L'Association Oxygène est engagée dans une démarche s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire. A ce titre, elle promeut le développement durable et les bonnes pratiques environnementales et de santé publique.

L'établissement Multi-accueil Oxygène, fonctionne conformément :

- Aux dispositions du décret N°2000-762 du 1er août 2000, modifié par le décret N°2003-462 du 21 mai 2003 et l'arrêté du 26 décembre 2000 et du décret N°2007-230 du 20 février 2007, relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le chapitre V, section 2 du titre 1er du livre II du Code de la Santé Publique et de ses modifications éventuelles.
- Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, toutes modifications étant applicables.
- Aux statuts de l'Association Oxygène, qui s'adapteront aux dispositions légales. En cas de difficultés, hormis les normes officielles, il appartiendra au bureau de l'Association de prendre les dispositions utiles.
- Aux dispositions du règlement de fonctionnement présenté en annexe.

Type d'accueil

Notre structure est agréée pour un Multi-accueil avec une capacité théorique de 22 places (pouvant être étendue à 24 places). De ce fait, nous proposons différentes formules d'accueil :

- Accueil régulier temps plein ou à temps partiel.
- Accueil occasionnel, demi-journées
- Accueil d'urgence

Des structures passerelles avec l'école maternelle, des lieux d'accueil parents-enfants, un accueil périscolaire, des relais assistants maternels, des services de garde à domicile ou encore des lieux d'éveil, peuvent également être associés au Multi-accueil. Les Multi-accueils proposent aussi parfois un accueil familial quand l'enfant est très jeune, puis le passage progressif ou pour une partie du temps, à un accueil collectif, favorisant son éveil et la découverte de la vie en groupe quand l'enfant est plus grand, avant l'entrée à l'école maternelle.

En fait, peu importe l'appellation ou le type d'accueil proposé, puisque l'objectif des Multi-accueils est d'apporter la plus grande souplesse possible des solutions d'accueil qui sont proposées aux parents, car ils permettent une meilleure réponse aux besoins des familles, et peuvent s'adapter aux changements de contraintes des parents (changement de rythme d'accueil, par exemple). Le Multi-accueil est donc une notion ouverte à la créativité !

Fonctionnement

Horaires et amplitude d'ouverture

Le Multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 7H30 à 18H30 pour l'accueil réguliers à la journée et de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H30 pour les l'accueil occasionnel. La structure est fermée les jours fériés, une à deux semaines entre Noël et le jour de l'An, quatre semaines en Août, ainsi qu'une journée pour la journée pédagogique. L'établissement fermant ses portes à 18H30, nous demandons aux parents de venir chercher leur enfant 5 minutes avant la fermeture pour se donner le temps nécessaire aux transmissions.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8H30-12h00	8H30-12h00	8H30-12h00	8H30-12h00	8H30-12h00
Après-midi	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30	13H30-17H30
Journée	7H30-18H30	7H30-18H30	7H30-18H30	7H30-18H30	7H30-18H30

Nombre de jours d'ouverture dans l'année : 230 jours

Nombre d'heures d'ouverture dans l'année : 2530 H pour l'accueil régulier
1955 H pour l'accueil occasionnel

Tarifification

La tarification (voir tableau ci-dessous) s'applique à toutes familles exception faite de celles relevant du régime agricole. Le taux horaire est calculé en appliquant un taux d'effort (tableau ci-dessous) aux ressources du foyer.

Les ressources du foyer comprennent le total des salaires et autre revenus imposables (avant abattements) indiqués sur le dernier avis d'imposition, divisé par 12.

Par exemple, un foyer avec 1 enfant dont le revenu imposable annuel est 25000 € le taux horaire appliqué sera le suivant : $25000 / 12 \times 0,06 / 100 = 1,25$ €

Composition de la famille								
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 enfants et +
Taux d'effort	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %

Certaines situations sont particulières et bénéficient d'un tarif spécifique :

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) impose d'appliquer un tarif plancher qui correspond à des ressources mensuelles de 674,32€. En conséquence, pour les familles qui percevraient moins, ce sera ce revenu de référence qui sera appliqué.
- Pour un accueil d'urgence, si les ressources ne sont pas connues l'Association appliquée un tarif fixe (total des participations des familles de l'année N-1 / nombre d'heures facturées de l'année N-1)
- Lorsqu'une famille compte un enfant en situation de handicap, l'Association applique le tarif immédiatement inférieur même si ce n'est pas cet enfant qui est accueilli.
- Lorsqu'un enfant accueilli est confié à l'ASE l'Association applique le tarif fixe.

Composition de l'équipe

L'équipe se compose actuellement d'un responsable de structure, de 3 auxiliaires de puériculture et 2 assistantes petite enfance et de 1 agent d'entretien.

Le responsable du Multi-accueil est responsable des aspects administratifs et garantit le cadre d'accueil ainsi que le projet pédagogique. Il réalise les inscriptions qui sont un temps privilégié de prise de contact au cours duquel le fonctionnement est présenté, ainsi que les valeurs qui sous-tendent le projet. Par ailleurs, le responsable participe également à l'animation du lieu et l'accueil du public (pour 50% de son temps de travail). En tant que responsable, elle assure les missions suivantes :

- l'encadrement de l'équipe pluri professionnelle.
- participe au recrutement du personnel de la structure.
- assure les relations avec le médecin référent du Multi-accueil et avec l'ensemble des partenaires concourant à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- anime les espaces de réflexion en lien avec la petite enfance et les réunions d'équipe
- reçoit sur rendez-vous et se tient à la disposition des familles pour toutes questions concernant leur enfant.
- assure une veille informationnelle et législative et définit des postures professionnelles communes pour l'ensemble de l'équipe.

L'équipe pluri professionnelle accueille au quotidien l'enfant et sa famille sein de la structure et pendant la période d'adaptation. Elle accompagne l'enfant durant son temps d'accueil et assure les soins d'hygiène et de confort nécessaires. Chacune participe au suivi de chaque enfant dans les limites de ses attributions en collaboration étroite avec la responsable tout en veillant au collectif d'enfants accueillis. Chaque membre de l'équipe veille à l'épanouissement physique, psychologique et affectif de chaque enfant en cohérence et en concertation avec les attentes et les souhaits de leurs parents et en accord avec la notion d'intérêt de l'enfant.

“L'intérêt supérieur de l'enfant est un instrument juridique qui vise à assurer le bien-être de l'enfant sur les plans physique, psychique et social.

Il fonde une obligation des instances et organisations publiques ou privées d'examiner si ce critère est rempli au moment où une décision doit être prise à l'égard d'un enfant et il représente une garantie pour l'enfant que son intérêt à long terme sera pris en compte.

Il doit servir d'unité de mesure lorsque plusieurs intérêts entrent en concurrence (ceux des parents, le sien, ceux des professionnels, etc.).”

Jean Zermatten juriste suisse et président du comité des droits de l'enfant à l'ONU

Le médecin référent du Multi-accueil, examine l'enfant en présence des parents lors de la visite d'entrée (obligatoire pour les nourrissons de moins de 4 mois) qui aura lieu avant le premier accueil. Le médecin peut formuler un avis sur l'admission d'un enfant atteint d'une maladie bénigne ou en situation de handicap. Le médecin sera consulté pour toutes les questions médicales concernant l'enfant avec le consentement des parents. Par ailleurs, le médecin organise et anime, en lien avec le responsable du Multi-accueil, les actions de promotion et d'éducation à la santé auprès du personnel et élabore les protocoles sanitaires nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

L'accueil des stagiaires fait partie intégrante des valeurs de L'Association Oxygène qui soutient une politique d'ouverture en direction des instituts et écoles de formation. A ce titre, l'établissement Multi-accueil accepte d'accueillir et d'accompagner les élèves en cours de formation, dans le cadre de partenariats formalisés avec les écoles et instituts de formation. La priorité est donnée aux stagiaires inscrits dans des formations qualifiantes de longue durée de type infirmier (ère) Diplômé d'Etat,, Educateurs (trice) de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture. Ces personnes sont accompagnées par un référent, membre de l'équipe, à qui il revient d'évaluer la capacité d'autonomie de l'élève.

Le stagiaire pourra donc, après validation du référent et sous son contrôle, pratiquer les gestes et soins aux enfants dans la mesure où ceux-ci participent à l'acquisition de compétences attendues dans le cadre de la formation.

Organisation de l'équipe

L'ensemble de l'équipe s'appuie sur deux principes fondamentaux :

· L'accueil

La qualité du premier accueil, la disponibilité et l'écoute bienveillante vont permettre de tisser les premiers liens de confiance mais il faut avoir conscience que la confiance va mettre du temps à se développer. Si les parents se sentent accueillis et trouvent leur place, alors l'enfant, lui aussi, se sentira en confiance et en sécurité. L'équipe doit avoir un discours ouvert avec les parents et leur faire comprendre qu'ils ont tout à fait le droit de s'autoriser à souffler et à prendre du temps pour eux.

Dans le cadre du "contrat de confiance" passé entre les parents (ou référent éducatif) et l'équipe du Multi-accueil, nous considérons que le parent (ou le référent éducatif) doit pouvoir choisir la personne à qui il s'adresse en cas de difficulté avec son enfant. C'est pourquoi, la mission d'accueil est dévolue à l'ensemble de l'équipe, de façon tournante. Un espace confidentiel est à la disposition des parents qui peuvent ainsi solliciter un membre de l'équipe. Le/la responsable de l'établissement Multi-accueil garantit le cadre de cet accueil.

· **La co-éducation**

Autour de l'enfant gravite un certain nombre d'adultes qui participent tous à son éducation. L'équipe éducative, en complément des parents (premiers éducateurs de l'enfant) s'inscrivent dans cet environnement. La complémentarité entre l'éducation offerte au domicile de l'enfant et au Multi-accueil est recherchée et nécessite des temps réguliers d'échanges entre les parents et l'équipe. Le responsable du Multi-accueil a pour mission de veiller à cette complémentarité.

Les parents doivent pouvoir trouver une écoute réelle. En conséquence, l'équipe adopte le positionnement professionnel qui permet la juste distance : celle qui permet à la famille de se sentir en confiance mais qui permettra également au professionnel de s'exprimer si une problématique particulière émerge. Il ne s'agit pas pour autant de nier un positionnement professionnel mais plutôt de construire une relation avec les familles dans laquelle le professionnel puisse constituer une ressource supplémentaire autour du bien-être de l'enfant.

L'équipe doit construire avec les parents un dialogue permanent. Connaître les habitudes, le rythme familial, les traditions culturelles, le mode éducatif induit une continuité dans la vie de l'enfant. Et même s'il paraît difficile de reproduire exactement les habitudes familiales, il est nécessaire que l'équipe les connaisse et les respecte. La continuité pour l'enfant exige également que l'équipe retransmette aux parents la journée de l'enfant, les différents événements, ses activités, ses progrès, ses temps de sommeil, son appétit. C'est un passage de relais : les parents seront ainsi en capacité de comprendre les réactions de leur enfant et de mieux répondre à ses besoins. Inversement, si les parents nous confient les événements familiaux, cela nous permet aussi de comprendre le vécu de l'enfant et de le soutenir si besoin face à ses difficultés.

L'individualisation des transmissions permet de montrer aux parents que leur enfant n'est pas perdu dans le groupe mais qu'il est reconnu dans son individualité, ses désirs propres, ses besoins.

Les réunions d'équipe mensuelles

L'ordre du jour est établi de façon participative et traite des points suivants :

- Les situations d'enfants ou de familles présentant des besoins spécifiques ponctuels ou réguliers
- Les actions collectives (bilans de celles passées et préparations de celles à venir)
- Des temps de réflexion thématique en lien avec les temps forts/campagnes nationales/café parents à venir

L'organisation de travail de l'équipe

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Groupe BIDIBULLES	AP 9h00-17h00 AAP 9h30-17h30 EJE /RESPONSABLE 8h30-9h30 et 11h30-14h30	AP 8h30-16h00 AAP 9h00-16h30 EJE/RESPONSABLE : Temps administratif	AAP 9h00-17h00 AP 10h30-18h30 EJE / RESPONSABLE 8h30-10h30 et 11h30-14h30	AP 8h30-16h30 AAP 9h00-17h00 EJE RESPONSABLE 11h30-14h30	AP 9h00-17h00 AAP 10h30-18h30 EJE RESPONSABLE 8h30-10h30 et 11h30-14h30
Groupe PIERRE DE LUNE	AP 7h30-11h00 AAP 7h15-15h15 EJE RESPONSABLE 10h30-11h30 AP 10h30-18h30 AAP 15h00-18h30	AP 7h15-15h15 AAP 7h30-11h00 AAP 10h30-18h30 AP 15h00-18h30	AAP 7h15-15h15 AP 7h30-11h00 AP : 9h30-17h30 AAP 14h-17h30 EJE RESPONSABLE 16h00-18h30	AAP 7h15-10h45 AP 7h30-15h30 AAP : 8h30-16h30 EJE RESPONSABLE : 16h30-18h30 AP 15h00-18h30	AAP 7h30-11h00 AP 7h15-15h15 AAP 10h30-18h30 AP 14h00-17h30

Planning du personnel année 2018-2019. Base 35h/semaine. Pause méridienne 30 minutes ou 1h

Légende :

- **EJE / Responsable : Educateur de jeunes enfants, titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau 3**
- **AP : Auxiliaire de puériculture, titulaire d'un Diplôme d'Etat de niveau 5**
- **AAP : Aide auxiliaire de Puériculture, titulaire d'un Diplôme d'Etat de niveau 5**

L'organisation du personnel est fondée sur un planning fixe, qui respecte la législation en vigueur. Les professionnelles occupent un poste sur un groupe défini. L'équipe a fait le choix de la non référence. Les parents peuvent choisir l'interlocuteur avec lequel ils se sentent le plus à l'aise (le responsable régule la relation en cas de besoin). Cela demande à chaque professionnel de bien connaître tous les enfants / parents accueillis. La mise en place d'actions éducatives communes permettra de croiser les observations. Ce planning sera remis à jour chaque année en fonction des besoins du service, il pourra être réajusté une fois dans l'année si nécessaire. Il sera modifié à chaque rentrée de septembre pour garantir une équité de traitement dans les horaires de travail des salariés(es)

L'organisation présentée ci-dessus en lien avec la rénovation de la structure permettra de dégager une pause méridienne dans un environnement propice.

L'organisation des semaines

Les supports d'activités sont variables tout au long de la semaine mais au cours d'une semaine, un enfant présent chaque jour matin et après-midi, se sera vu proposer au moins une fois une activité motricité fine, une activité motricité, une activité découverte, apprentissage et une activité manipulation

Une journée type

Arrivée		Matinée		Après-Midi	
7H30 9H30	L'équipe prépare la salle de jeux, met en place le dortoir et met en place l'unité bébé.	9H30 11H30	L'équipe organise et anime les différents ateliers.	12H30 15H30	Une partie de l'équipe surveille les siestes pendant que l'autre propose des activités pour les enfants qui ne dorment pas.
	Un membre de l'équipe accueille l'enfant et les parents (transmissions (parents-pro et retour sur la veille). Les transmissions sont consignées dans le cahier.	10H45 11H00	Une partie de l'équipe s'occupe des changes des enfants qui en ont besoin.		
		11H45 12H15	L'équipe s'occupe des repas.		

Les valeurs et les principes

L'Association Oxygène réaffirme sa volonté de créer une véritable synergie entre le Multi-accueil et le Centre social afin de poursuivre effectivement son objet social qui vise à « *créer et gérer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, éducatif, culturel et de loisirs mis à la disposition des habitants* » et par conséquent de défendre l'identité associative de cet équipement de quartier. Cette identité se caractérise par des valeurs fortes énoncées dans la charte du Multi-accueil et qui rejoignent celles du Centre social situé en face, à savoir : solidarité, partage, tolérance, volonté de favoriser l'émancipation de chacun, choix du collectif comme ressource.

L'implantation au cœur du quartier conduit l'équipe à travailler en réseau et en partenariat avec les services publics présents et le tissu associatif local. La PMI intégrée au Centre Médicaux Social (CMS) du quartier est un point d'appui privilégié pour soutenir les familles qui en ont besoin. Ce travail s'inscrit dans plusieurs réseaux tel que le REAAP. Des liens étroits entre le secteur enfance famille du Centre social et le Multi-accueil sont établis pour permettre aux parents de bénéficier d'autres services proposés par l'Association.

Le responsable du Multi-accueil a pour mission de délivrer régulièrement des informations actualisées relatives à la santé des enfants et à la promotion de comportements protecteurs. Les journées ou semaines nationales dédiées à des causes spécifiques serviront de support pour délivrer ces informations. Les parents seront conviés à participer à la préparation de certains de ces thèmes.

Le projet éducatif et pédagogique

- Les valeurs et les principes
- La promotion de la bienveillance
- L'admission de l'enfant (accueil et intégration)
- L'organisation des activités

La promotion de la bientraitance

Le concept de bientraitance voit le jour dans les années quatre-vingt-dix au sein du comité de pilotage ministériel de “L’opération pouponnières”, opération qui visait à l’humanisation de l’accueil de très jeunes enfants. Ce terme renvoie au cheminement de professionnels qui souhaitent “rechercher activement des moyens permettant de ne pas se laisser envahir par le découragement provoqué par la complexité des situations de maltraitance.” Il désignait une démarche “impliquant avant tout, malgré les séparations et les ruptures, de respecter la continuité du développement de l’enfant dans son histoire, non plus à court terme, mais envisagée dans un projet d’avenir, et de l’aider à construire son identité dans la sécurité affective et l’épanouissement de toutes ses possibilités.”

Ainsi, la bientraitance ne se réduit ni à l’absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. Elle n’est ni le contraire logique, ni le contraire pragmatique de la maltraitance. La bientraitance s’inscrit dans les conceptions d’une société spécifique, à un moment donné du temps. Il appartient à chaque équipe de professionnels, en lien avec les usagers, d’en déterminer les contours et les modalités de mise en œuvre dans le cadre du projet de service et d’établissement, faute de quoi la démarche perdrait de sa dynamique et de son sens. Néanmoins, si la bientraitance est par définition une notion contextuelle et non figée, elle comporte un certain nombre de dimensions incontournables et ne peut donc relever d’un choix arbitraire³. La promotion de la bientraitance est donc à la fois une démarche positive et une mémoire du risque reposant sur les principes suivants :

- **Le développement d’une démarche réflexive** afin de construire au quotidien une posture professionnelle qui résulte d’une véritable intention d’agir en référence à une expertise professionnelle. Ainsi, la bientraitance ne peut se passer ni d’une intention positive (sans quoi elle est une action arbitraire), ni d’un acte concret (sans quoi elle ne se limite qu’à une bonne intention). La démarche de bientraitance exige à la fois une réflexion collective sur les pratiques pour une prise de recul régulière des professionnels, et une mise en acte rigoureuse des mesures que la réflexion collective a mûries et préconise pour améliorer les pratiques. En ce sens, c’est une culture de questionnement permanent, y compris au regard des évolutions des savoirs et des découvertes des sciences humaines, sociales et médicales. Ce processus

³ Recommandation des bonnes pratiques de l’ANESM, Juin 2008.

est soutenu par la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des pratiques et des organisations.

- **Une culture du respect de la personne dans son intégralité** fondée sur le principe de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, figurant dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et réaffirmée dans tous les textes de référence des professionnels du secteur social et médico-social. Elle repose également sur la conviction que tous les usagers sont des personnes dont la capacité de développement et la dignité doivent recevoir les moyens de s'épanouir pleinement. Dans cette optique, la structure Multi-accueil Oxygène pratique un accueil inconditionnel des familles dans le cadre de ses horaires d'ouverture. Par ailleurs, les évolutions du travail social, avec l'avènement d'autres professions et métiers, le développement du travail en équipe, la dynamisation de réseaux professionnels et le partenariat inter-institutionnel, ont amené à de nouvelles réflexions et positionnements. Le partage de l'information s'impose alors comme condition nécessaire à la réalisation du travail professionnel. Néanmoins, dans ce contexte, il est impératif de protéger les informations à caractère personnel et par là même les libertés individuelles. Les règles de confidentialité constituent un principe fort se déclinant également auprès des enfants, à savoir « les professionnelles gardent une stricte posture professionnelle auprès des enfants incluant le fait de ne pas parler devant eux des situations individuelles ».

- **La valorisation de l'expression des familles**

Différents moments et instances permettent aux parents de prendre une place et de s'impliquer à des degrés divers dans la structure.

- Des temps de rencontres en soirée (deux fois par an) en présence d'administrateurs et de la direction de l'Association permettent d'échanger sur le fonctionnement global de la structure et de se connaître mutuellement
- L'instauration à venir d'un conseil des parents qui doit définir les modalités et les niveaux de participation des parents à la vie de la structure (fonctionnement, gestion, etc.)

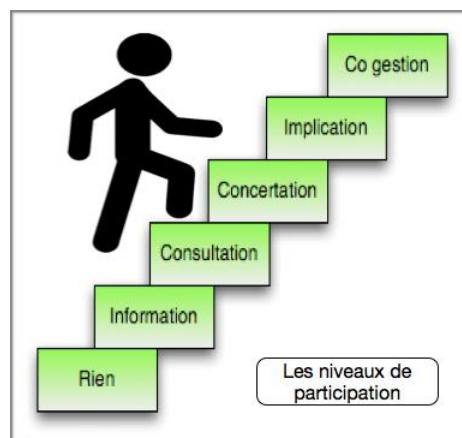
L'entrée de l'enfant dans la structure correspond la plupart du temps, à la première séparation que la famille va vivre. Ce moment est difficile à vivre autant pour l'enfant que pour les parents. L'équipe doit alors veiller à accompagner la famille dans cette expérience.

On parle souvent de participation comme étant octroyée et non comme étant conquise. Sa mise en œuvre suggère un **travail de collaboration**. La participation prendra pleinement sa dimension à la condition qu'il y ait une rencontre équilibrée entre un mouvement descendant (initié par les institutions et constituant une offre de participation) et un mouvement ascendant (initiative des

usagers qui en expriment la demande). La participation peut être caractérisée selon six niveaux : rien, l'information, la consultation, la concertation, l'implication et la co-gestion.

Il est bien évident que le niveau "Rien" n'est pas une option pour l'Association. Néanmoins, les familles restent libres de participer ou pas aux actions et ceci au moment où elles le souhaitent.

Pour ce qui concerne **l'information**, elle est de la responsabilité du Multi-accueil et des institutions (document remis lors de l'accueil, explication du fonctionnement, etc.) mais c'est aussi la tâche des familles que de communiquer avec les professionnels qui accueillent leur enfant. Dans la mise en œuvre, il est nécessaire que **l'information soit adaptée, compréhensible et exhaustive**. Il faut également s'assurer que l'on parle le même langage et que tout le monde comprend la même chose. Cette première étape constitue le niveau minimum de la participation mais ne peut pas se suffire à elle-même. **Cela reste néanmoins une étape déterminante qui conditionnera les relations à venir**. Cette communication doit faire l'objet au minimum d'une prise en compte des différents points de vue en présence, sinon conduire à une réponse.



Le deuxième niveau est l'organisation de la **consultation**. Là encore, l'initiative peut venir de l'utilisateur ou des professionnels. Le moment où la consultation intervient est extrêmement déterminant. Quel que soit l'objet, il faut que les protagonistes soient consultés suffisamment en amont de façon à ce qu'il leur reste un espace d'expression dans les propositions d'actions qui en résultent. Il ne faut pas que la consultation place les acteurs devant le fait accompli et que la rencontre ne soit que pur formalisme. À ce stade, il n'y a pas encore de prise de décision : il s'agit de recueillir le plus d'informations possibles pour étudier une question précise ou élaborer un projet d'animation, de sortie, d'atelier, etc.

Dans un troisième temps vient la **concertation**. **Ce sera le moment des arbitrages, des prises d'orientation et de la définition des plans d'action**. Le futur conseil des parents doit permettre d'opérationnaliser la consultation et la concertation afin d'associer le plus largement possible les familles au fonctionnement de l'établissement.

L'implication est le niveau dans lequel on recherche la participation active des familles. Ce principe est d'ores et déjà opérationnel à travers différentes actions telles que "petit théâtre en famille", les sorties, des ateliers et les portes ouvertes.

Puis le dernier niveau représente la **co-gestion**. A ce niveau les familles participent non seulement aux décisions avec le gestionnaire mais peuvent également intervenir dans l'orientation du budget.

Quoiqu'il en soit, il appartient à l'Association gestionnaire de fixer les niveaux de participation qu'elle est prête à mettre en place et en informer largement les familles. De plus, la mobilisation des habitants est une des compétences reconnues aux professionnels travaillant au Centre social et, à ce titre, l'équipe de la Multi-accueil peut s'appuyer sur ces compétences.

- **Le bien-être de l'équipe:** elle, aussi, doit se sentir accueillie dans un lieu qui doit lui permettre de travailler dans de bonnes conditions auprès des parents et des enfants.

L'organisation et la planification du travail permettent également de réfléchir, en amont, à quelle activité ? Pourquoi ? Qu'est-ce que cela apporte à l'enfant ? Ce fonctionnement doit aider l'équipe à élaborer sa posture. Le fait d'écrire son planning d'activités facilite, également, l'évaluation ; cela donne des repères.

L'équipe ressent une satisfaction, une valorisation professionnelle à participer à un projet innovant. Elle y associe une responsabilisation, un investissement professionnel, un développement d'initiatives et une certaine ouverture d'esprit, voire de créativité. Ce bien-être général va contribuer à fidéliser les familles. Bien souvent, aux 3 ans du premier enfant qui entre à l'école, le petit frère ou la petite sœur prend la suite. Certains conseils que l'équipe a pu transmettre servent au deuxième enfant.

Le précédent projet a permis d'asseoir un fonctionnement de qualité, tant sur les principes de gestion que sur la formation du personnel. L'équipe du Multi-accueil est relativement stable. La motivation et le plaisir d'y travailler dans l'intérêt de l'enfant et des familles sont toujours intacts. Ce nouveau projet permettra, de toute façon, de continuer à développer la qualité de l'accueil et la prise en charge des enfants, ainsi qu'à rechercher l'adéquation avec les besoins du territoire.

L'inscription

L'inscription doit permettre de prendre le temps de bien expliquer le fonctionnement du Multi-accueil et de faire le lien avec l'Association Oxygène. Le premier principe est d'adhérer à l'Association pour bénéficier du Multi-accueil. Les parents se présentent lorsqu'ils sont disponibles (aux horaires d'ouverture de la structure) et prennent un rendez-vous avec le responsable pour l'inscription au Multi-accueil. Dans l'entre fait, ils se rendent à l'accueil de l'Association pour concrétiser leur adhésion et, à cette occasion, ils sont informés de l'ensemble des activités proposées.

L'admission de l'enfant (accueil et intégration)

L'accueil de l'enfant se réalise en plusieurs étapes et peut prendre deux formes : l'accueil classique et l'accueil d'urgence.

L'accueil classique

· **Un premier contact** avec la famille permet de recueillir les différents renseignements concernant l'enfant (ses habitudes de vie et de comportement, sa santé, son rythme, etc.) A cette occasion, le fonctionnement de la structure est présenté aux parents ; nous leur remettons également le livret d'accueil (que nous devons élaborer prochainement), ainsi qu'une feuille de souhait, remplie sur place ou rapportée plus tard. La structure leur adresse une réponse dans la semaine sur les disponibilités (proposition des places disponibles).

· **Une période d'adaptation** afin que l'enfant découvre petit à petit le lieu, le personnel, les autres enfants. Les parents, le laisseront pour la première fois trente minutes, puis trois quarts d'heure, puis une heure. L'adaptation doit se faire en douceur et pour le premier accueil les parents doivent être présents. Le Multi-accueil Oxygène a choisi de mettre en place un accueil personnalisé, c'est-à-dire, prendre le temps pour les parents de bien discuter avec une personne membre de l'équipe. Cela permet un accueil de qualité, mais apporte, aussi, une sécurité affective. Le référent du groupe doit être capable de parler à l'enfant de ses parents, de maintenir le lien lorsque le papa ou la maman n'est plus là. C'est aussi un mode d'accueil qui apporte aux enfants une permanence dans leurs habitudes, dans leurs

Pour l'accueil occasionnel ou ponctuel, la période d'adaptation se déroule comme suit :

- 1 créneau avec les parents (15 min),
- 2 créneaux sans les parents (30 min et 1 heure)

Ceci dans la même semaine à renouveler tous les trois mois (1 créneau).

Pour l'accueil d'urgence il n'y a pas de période d'adaptation.

rythmes, leurs repères (le doudou, le lit pour la sieste...). Au-delà d'un mode d'organisation, c'est une méthode de travail.

Lorsque la période d'adaptation est terminée, l'enfant intègre un groupe correspondant à son âge. Il se verra proposer plusieurs ateliers manuels, d'expression ou ludiques, en fonction de ses aptitudes. La structure s'est dotée d'un matériel éducatif très bien adapté au développement des enfants et à leur âge. Les apprentissages et acquisitions, surtout quand il s'agit de construire sa propre identité, seront pris en compte dans l'élaboration des plannings d'activités. Pour l'équipe, il faudra savoir encourager sans trop contraindre mais tout en protégeant ces manifestations d'autonomie. L'essentiel sera de respecter le rythme de chaque enfant, de proposer des ateliers de vie quotidienne, par exemple (je m'habille, je me lave les mains, etc.) qui pourraient être repris par les parents à la maison.

L'accueil d'urgence

Nous n'avons pas qualifié l'urgence et faisons confiance aux parents pour utiliser cette possibilité de manière pertinente.

Si la famille est déjà connue, l'accueil est immédiat. Dans le cas contraire, la structure demande un délai de 30 min pour le traitement administratif du dossier.

Ce type d'accueil par définition ne saurait être pérenne et implique donc de la part de la famille une recherche de solution alternative, y compris un accueil régulier dans notre structure. La durée de cet accueil dépendra du projet de substitution à ce type d'accueil envisagé par la famille. S'il s'agit de répondre à une demande ponctuelle (cas de force majeure) qui ne dure pas plus d'une journée, il n'est pas prévu de période d'adaptation.

Dans les autres cas, la durée maximale sera de 3 semaines. Si à l'échéance de la 1^{ère} semaine, la famille n'a engagé aucune démarche de recherche d'une solution alternative alors l'accueil prend fin. Si des démarches sont engagées et que cela nécessite un temps d'accueil plus long la famille devra se rendre disponible pour mettre en place le processus d'adaptation décrit ci-dessus.

L'organisation des activités

Les activités proposées se répartissent de la manière suivante : certaines sont proposées aux enfants sous forme d'ateliers à l'intérieur de la structure (les jeux libres et ateliers dirigés) ; d'autres sont menées en collaboration avec des parents à l'intérieur ou à l'extérieur (Petit théâtre en famille, sorties, portes ouvertes, etc.).

• Les ateliers

A certains moments de la journée, les jeux libres (poupées, voitures, duplo, briques, etc.) occupent tout l'espace : lors de l'accueil du matin, en fin de matinée, accueil de l'après-midi et fin de journée. Nous prenons le temps à chaque installation de renouveler, d'aménager la pièce en déplaçant les meubles, en créant des coins et des petits scénarii. Les enfants vont et viennent, choisissent leur jeu selon leur préférence. L'équipe s'installe au sol en se répartissant dans l'espace. Les enfants peuvent ainsi aller de l'une à l'autre, s'asseoir un instant sur nos genoux, repartir. Installées ainsi à leur portée, nous pouvons rassurer, échanger, entrer dans leur jeu. Un regard circulaire nous permet de nous assurer du bien-être de chacun.

Les activités dirigées ont pour but de favoriser l'autonomie et le plaisir de l'enfant. Il ne s'agit donc ni de faire à sa place, ni de privilégier le résultat. La variété des activités contribue à diversifier les goûts de l'enfant et à stimuler sa curiosité. Chaque professionnelle mène l'activité choisie de manière plus ou moins dirigée, s'adaptant aux besoins et capacités de l'enfant. Ces activités sont très variées mais nous pouvons les regrouper selon les thématiques suivantes :

La motricité durant lesquelles, l'enfant bouge pour le plaisir, pour montrer qu'il est là. Cela lui permet de découvrir la maîtrise de son corps, d'affirmer sa personnalité, de se confronter aux autres. Les activités d'éveil corporel sont menées par les différents membres de l'équipe. Depuis peu, nous disposons d'un équipement de motricité composé de divers supports en coussins, tapis, et d'une piscine à balles.

Les jeux d'images et livres permettent d'exercer la mémoire, la concentration, l'imagination. L'enfant peut associer les mots aux images, répondre aux questions et développer son vocabulaire. Ils peuvent faire l'objet de jeux libres, dans lesquels l'enfant va choisir un livre et s'installer dans le coin lecture ou bien d'un temps de jeu dirigé, lors d'une lecture collective, ou d'un jeu collectif à partir d'un imagier.

Les jeux de manipulation prennent comme support différents matériaux (pâte à modeler, pâte à sel, semoule, eau) mis à disposition des enfants pour leur permettre de transvaser, remplir, vider, pétrir, écraser, couper, assembler, fractionner. Ces activités offrent aux enfants la possibilité d'exercer la précision dans l'exécution des gestes, d'expérimenter le résultat de leurs mouvements.

Les jeux d'apprentissage à travers différents jeux de règles et de raisonnements (loto, domino, mémo, puzzles, emboîtements). Ils sont proposés à différents moments de la journée et permettent aux enfants de développer un raisonnement logique et une capacité de réflexion. Ils apprennent à différencier les formes, les couleurs, les dimensions. Ils vont favoriser le développement de la concentration et de la mémoire. Les enfants, tout en jouant, vont intégrer les règles et acquérir la patience et la persévérance, faire appel à la coordination motrice pour accéder à la solution.

L'éveil musical et le chant permettent d'exercer l'écoute en lien avec le corps. Nous utilisons des musiques rythmées pour danser, courir, marcher ou des musiques lentes et douces pour s'allonger, fermer les yeux, écouter et se décontracter. De plus, l'éveil musical passe aussi par la découverte de divers instruments de percussion qui sont confiés aux enfants. Les chansons tiennent également une grande place dans les activités de la journée. On s'installe pour chanter autour du sac à chansons mais on peut aussi chanter pour accompagner une action, se laver les mains, s'installer à table, commenter un dessin, une image.

Les activités manuelles permettent aux enfants de découvrir le plaisir de créer. Nous proposons l'utilisation de différents matériaux et outils. Ces activités permettent aux enfants de développer leur dextérité, d'acquérir de nouvelles connaissances (texture, couleurs, forme, vocabulaire), de développer une capacité d'attention, une écoute des consignes, tout en laissant une place au plaisir et à l'imagination.

Le cahier des couleurs, consiste à réaliser un livre des couleurs dans lequel les quatre couleurs primaires sont déclinées en chansons, collages, peintures et coloriages.

L'atelier cuisine au cours duquel nous préparons et réalisons des pâtisseries. Cet atelier représente pour nous une occasion d'inviter des parents à participer pour aider les enfants. Cela permet aux parents de participer à la vie de la structure, ainsi que de constituer deux groupes d'activités pour faire en profiter un plus grand nombre d'enfants. Les enfants reviennent à la maison avec un petit morceau de gâteau. Ces ateliers sont des supports privilégiés pour aborder différents thèmes en lien avec la santé et pour favoriser les échanges entre parents ou entres

professionnelles et parents. Ils constituent un observatoire particulièrement intéressant pour faire constater aux parents l'évolution de leur(s) enfant.

Toto le clown, un membre de l'équipe propose régulièrement l'histoire mimée de Toto le clown. Ce personnage emmène les enfants derrière lui dans son histoire au rythme de la musique et du mime.

· **Les activités en collaboration avec les parents**

Petit théâtre en famille : cet atelier est mis en place dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAPP). Il s'agit d'un atelier hebdomadaire (tous les vendredis de 8H45 à 10H15), de janvier à juin, regroupant des enfants entre 18 mois et 3 ans et leurs parents, grands parents ou référent éducatif. Les premières 45 minutes sont consacrées à la conception et à l'organisation de la séance par les parents : l'objectif est la fabrication de marionnettes et d'un cahier de chansons. Dans la seconde partie de la séance, les parents accueillent les enfants et fabriquent avec eux leurs marionnettes, chacun ajustant ses actes aux capacités de son enfant

Les activités intergénérationnelles au Foyer-résidence : Tous les 15 jours en dehors des vacances scolaires, un groupe de 4 à 6 enfants est accompagné par une animatrice du Centre social, un parent et un membre de l'équipe de la Multi-accueil à la Résidence pour Personnes Agées implantée dans le quartier. Cette action construite dans la durée permet aux personnes âgées comme aux enfants de tisser une relation amicale. Les activités proposées sont empreintes de convivialité et permettent aux enfants de développer des compétences de motricité fine.

Les sorties à la bibliothèque et la ludothèque du Drakkar: sont organisées avec les parents volontaires pour accompagner le groupe. Les parents qui souhaitent accompagner le groupe d'enfants peuvent s'inscrire à l'avance dans le hall du Multi-accueil. Chaque adulte accompagne deux enfants et s'engage à ne jamais lâcher la main des enfants qui lui sont confiés sur la voie publique. Les professionnels du Drakkar mettent en place des temps d'activités bien précis durant lesquels la structure est ouverte pour le public qui souhaite y participer avec de jeunes enfants. Parmi ces activités, on retrouve :

- **Bébé livres**, l'équipe de la bibliothèque accueille enfants et parents, une fois par mois, autour d'une abondance de livres pour tout-petits. Les livres sont disposés au sol au centre d'un grand cercle de coussins. Les enfants connaissent bien le rituel, chacun se déchausse et s'installe. Les enfants naviguent, choisissent les livres. Puis ils viennent s'asseoir pour regarder les images et écouter les adultes conter l'histoire. Les parents sont

surpris de voir le comportement de leurs enfants qui s'échangent les livres, et qui vont vers d'autres enfants qu'ils ne connaissent pas, c'est un moment d'échanges et de socialisation.

- **Bébé jeux**, les enfants sont accueillis une fois par mois dans la salle de jeux du « Drakkar» au milieu de laquelle ils y découvrent un univers de jeux nouveaux tels que jeux de construction, puzzles, coin dînette, poupées, jeu de marchand, circuits de voitures, garage. C'est un moment apprécié des parents car il favorise la sociabilité et le sens du partage de leurs enfants, au travers du jeu. De plus, les enfants ont accès à une salle de motricité dans laquelle est installée une piscine à balles et des parcours de motricité ; ce qui leur donne l'occasion de sauter, grimper, de se dépenser. Les parents qui accompagnent la sortie échangent leurs expériences à propos de leurs enfants, tout en participant aux jeux de leurs enfants.

Les pistes de développement

- Les nouveaux locaux
- Développer la transversalité associative
- Mettre en œuvre le conseil des parents
- Développer les complémentarités territoriales

Les nouveaux locaux



Développer la transversalité associative

Le passage d'une Crèche Halte-jeux à un Multi-accueil présente plusieurs intérêts : disposer d'une plus grande souplesse pour répondre aux besoins des familles mais aussi développer de nouveaux projets et actions dans le respect du projet pédagogique. L'ouverture à la créativité ainsi favorisée permet d'envisager les passerelles manquantes avec d'autres services de l'Association, comme le Centre social. Pour les familles, ce rapprochement et la complémentarité qui en découlera seront tout à leur bénéfice. Plus qu'un rapprochement, à terme, le Multi-accueil fera partie intégrante du projet social du Centre social 2020-2024.

Dans cette optique, une dynamique de transversalité s'est enclenchée dès 2017. Elle a pris corps par la mise en place de projets communs au Centre social et au Multi-accueil tels que « *l'Intergé* » ou encore « *Santé'-vous bien* ». En apprenant à travailler les uns avec les autres, les deux équipes construisent peu à peu une culture commune sur laquelle pourra s'appuyer le futur projet social.

Outre les projets et actions déjà communs, il conviendra d'ici 2020 de :

- Faciliter les prises de contact entre les professionnels et découvrir les activités des uns et des autres
- Fluidifier la communication entre le Multi-accueil et le Centre social en développant des espaces de travail partagés (réunion d'équipe notamment)
- Développer de nouveaux supports physiques de communication (diffusion des compte-rendu de réunion de part et d'autre, nouvelles modalités de transmission des informations depuis l'accueil, etc.)

Dans ce rapprochement entre Multi-accueil et Centre social, le secteur Enfance Famille y occupe une place particulière. L'expérience des professionnels exerçant dans l'un comme dans l'autre service représente une vraie opportunité de partage et de transfert de compétences qu'il conviendra de saisir.

Concrètement, des sorties organisées par le secteur Enfance Famille sont ouvertes aux familles fréquentant le Multi-accueil. En retour, les familles en difficulté avec les plus jeunes enfants de fratrie sont orientées vers le Multi-accueil qui proposera des actions spécifiques en direction des jeunes parents.

La démarche d'inscription redéfinie dans ce présent projet pédagogique répond à la même logique : l'adhésion à l'Association Oxygène avant l'inscription au Multi-accueil fait du parent non

pas un « usager » mais bien un « adhérent ». A ce titre, il est légitime pour bénéficier des différents services de l'Association, activités du Centre social comme du Multi-accueil.

Mettre en œuvre le conseil des parents

Le décret d'août 2000 intègre la place des parents comme un des points de fondement du projet. En effet, une des principales innovations du texte est « *de valoriser la place des parents et de favoriser leur participation à la vie de l'établissement. Cette ouverture est un des éléments obligatoires du projet d'établissement à l'élaboration duquel les parents seront associés, ainsi que leur participation au conseil d'établissement* » (Conférence de la famille, 2000). La place des parents dans les établissements et services d'accueil de jeunes enfants constitue une avancée essentielle, elle est indiquée de façon explicite : art. R. 180-10. : « *Les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui comprend les éléments suivants : [...] La définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement ou du service.* »

Bien que le décret laisse les établissements libres de concevoir les modalités de fonctionnement de ce conseil des parents, le Multi-accueil s'appuiera sur l'expérience du Centre social en la matière et intégrera les principes développés dans le chapitre consacré à la promotion de la bientraitance.

Ce conseil de Multi-accueil sera l'instrument principal pour penser la co-éducation et mobiliser les familles sur les différentes actions de prévention animées par l'établissement.

Développer les complémentarités territoriales

Dans ce chapitre, il s'agit de développer de quelle manière le Multi-accueil renforce son ancrage territorial à travers le développement de la collaboration avec les acteurs de son environnement, notamment pour renforcer la portée de ses actions en termes de Prévention primaire et de prévention précoce. Il s'agira également pour le Multi-accueil de revendiquer sa place dans des instances telles que le Dispositif de Réussite Educative, le Projet Educatif Local par exemple, ainsi que toute autre concernant son champ de compétence et d'expertise.

Les modalités d'évaluation :

- **Répondre au plus près des besoins des familles**
- **Développer des actions de coéducation et de bien-être familial entre le Multi-accueil et le service Enfance famille de l'Association**

- **Répondre au plus près des besoins des familles**

Le Multi-accueil permet d'assurer des missions de socialisation pour jeunes enfants (0-6 ans). Il constitue souvent le premier lieu de séparation entre l'enfant et son ou ses parents. Notre rôle est d'accompagner cette étape importante de la vie, de comprendre les besoins des familles et de tenter d'y répondre au plus près. Toutes les demandes d'accueil sont étudiées, et une réponse est systématiquement apportée aux familles.

Accueillir un enfant quelques heures par semaine est possible, et permet d'entrer en douceur. En 2018/2019 les familles ont exprimé des besoins d'accueil réguliers qui ont pu être complétés par des créneaux horaires occasionnels en fonction des disponibilités. Par exemple : Julie est inscrite le mercredi en journée. Lorsqu'un enfant est absent nous lui proposons d'autres créneaux sur la semaine. Cette organisation permet de suivre tous les enfants inscrits chaque semaine, favorisant ainsi un meilleur suivi et une gestion simplifiée. En 2018-2019, 35 enfants sont inscrits pour un agrément de 22 places. C'est 15 enfants de moins que les années précédentes.

L'agrément en Multi-accueil et le nouveau règlement de fonctionnement offre plus de souplesse pour les familles. Plus d'horaires d'arrivée et de sortie imposés, un enfant doit pouvoir profiter de son ou de ses parents autour de l'accueil en collectivité. Aujourd'hui les parents choisissent leurs horaires qui seront inscrits dans leur contrat d'accueil et nous nous adaptons. Ce choix est pensé en fonction de leur organisation personnelle, mais aussi pour des raisons financières que nous devons prendre en compte.

Nous nous permettons juste d'interroger la pertinence de certains horaires lorsqu'ils ne sont pas en adéquation avec le rythme de l'enfant. Et grâce à l'expertise de l'équipe, il pourra être conseillé de modifier quelque peu les horaires.

Par exemple : Mr T, père de jumeaux de 18 mois travaille en restauration. Son service terminant à 15h00, il souhaitait récupérer ses enfants à 15h30. Ceci pour en profiter avant la reprise de son service du soir. Or les enfants n'avaient pas le temps de goûter. L'équipe a donc conseillé un départ à 16h00 pour plus de confort réciproque.

En résumé, dans un quartier où notre service est un lieu de droit commun qui accueille tous les enfants, il semble évident que nous comprenions les besoins des familles et que nous tentions de proposer un accompagnement individualisé pour chaque enfant accueilli.

- **Développer des actions de coéducation et de bien-être familial**

La relation avec les familles constitue un facteur important de notre projet éducatif. Le Multi-accueil au sein même du Centre Social d'Oxygène permet de développer des actions qui participent à l'insertion socio-professionnelle, permet d'accéder à la culture, et permet de développer des actions articulées entre le service enfance famille et le Multi-accueil. Différentes thématiques sont ainsi proposées aux familles. Les professionnels (elles) des deux services se rencontrent, organisent et animent des espaces de vie social qui viennent renforcer la coéducation et le bien-être familial.

Cette particularité propre à l'Association Oxygène démontre tout l'intérêt de faire du lien entre nos différents services. Le Multi-accueil permet aux familles de trouver une solution de garde qui vient faciliter les démarches de projets personnels et professionnels.

« La coéducation peut être définie comme une forme d'éducation qui privilégie l'apprentissage en autonomie, par l'expérience collective et la collaboration. Elle ne se limite pas à l'interaction entre l'enfant et le média censé permettre l'apprentissage, mais s'appuie aussi sur l'émulation du groupe et prend en compte la situation d'apprentissage dans son ensemble. Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant »

(extrait du lexique du site universcience.fr)

Evaluation de l'année 2018-2019

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
Répondre au plus près des besoins des familles	<p>Au-delà du simple mode d'accueil, notre service Petite Enfance se veut d'être attentif aux réalités sociales que peuvent vivre les familles. (isolement, difficultés socio-professionnelles, difficultés dans l'éducation portée à leurs enfants...)</p>	<p>Développer des espaces de régulation :</p> <p>Les réunions : moment spécifique d'un travail d'équipe qui sert à installer des temps de réflexion sur l'action en cours. Programmée une fois par trimestre, cette instance permet d'échanger autour des pratiques professionnelles et autour du développement des enfants.</p> <p>La formation : permet d'accentuer les compétences des professionnels (elles) et de développer des projets innovants. A raison d'une formation par an</p>	<p>Entretiens parents-responsable</p> <p>Questionnaires de satisfaction</p> <p>Courriers, réponses</p> <p>Soirées d'échange</p> <p>Réunions d'information</p>
Permettre aux parents d'inscrire son enfant uniquement selon leurs besoins d'accueil.	<p>Les familles s'engagent via un contrat d'accueil signé pour 3 à 6 mois. Toutefois le responsable veille au bon respect des horaires choisis et propose une réévaluation si nécessaire ou si besoin.</p>	<p>Le responsable veille au quotidien au bon respect des termes du contrat. Un enfant peut être absent mais son absence doit être justifiée par un message ou courrier. Quantitativement il arrive régulièrement que des enfants soient absents, toutefois peu le sont pour absence injustifiées.</p> <p>Qualitativement, une place rendue vacante doit être proposée à une famille dans le besoin.</p>	<p>Pointeuse</p> <p>Planning des présences</p>

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
Assurer une continuité dans l'encadrement des enfants, favoriser des repères pour les familles.	Le responsable a choisi de nommer une équipe fixe par groupe, durant l'année 2018-2019. Cette régularité permet à l'enfant et à sa famille de se sentir en sécurité et de mieux se repérer.	Qualitativement l'enfant retrouve quotidiennement les mêmes professionnelles. Cette donnée offre une meilleure qualité de service, un meilleur suivi des familles. Il est demandé aux professionnelles de repérer aussi bien les enfants et parents de l'autre groupe afin de faciliter les éventuels remplacements. Quantitativement, nous respectons les ratios d'encadrement, à savoir 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 adulte pour 8 enfants qui marchent. Un renfort est prévu sur le temps des repas.	Planning du personnel fixe pour l'année. Planning mensuel donné au 15 du mois précédent pour répondre aux éléments variables (congés, arrêt maladie...)
Proposer des actions éducatives pour et avec les familles.	Le responsable veille à ce qu'un programme d'activité soit présenté quotidiennement aux enfants, mais aussi avec les familles	L'équipe est autonome dans la gestion de son quotidien. Les professionnelles ont conscience de l'importance du décloisonnement d'activités. Cela permet d'accompagner les enfants en petits groupes. Un enfant accueilli toute une journée doit pouvoir bénéficier d'un choix de plusieurs activités. Concernant les activités parents-enfants au sein du Multi-accueil celles-ci doivent être régulières et anticipées pour assurer la présence de parents.	Cahier de transmissions aux familles Affichage Communication

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
Instaurer des espaces d'échange et de convivialité avec les familles.	Les familles doivent pouvoir s'inscrire d'avantage dans la vie de la structure. Nous devons leur permettre de se sentir à l'aise pour participer, proposer et critiquer parfois.	Qualitativement les familles peuvent plus facilement communiquer et trouver des espaces de discussion avec les professionnelles. Des informations leurs sont transmises pour leur permettre de s'inscrire dans les différents évènements proposées (fêtes, soirée d'échange, ateliers parents-enfants) . Le responsable est disponible tous les jours soit physiquement, soit par téléphone.	Compte – rendu des évènements inscrits au calendrier
Avec le respect du règlement de fonctionnement permettre aux familles de déposer ou récupérer leur enfant librement.	Les familles doivent pouvoir compter sur un lieu d'accueil de qualité et souple. Il est donc possible de déposer ou récupérer son enfant, sans connaître le motif à une heure choisie.	Qualitativement, il en est terminé des horaires de fin de journée imposés. Les familles sont libres d'agir seule à condition d'avoir prévenu du départ anticipé, ou de l'absence... Cette souplesse permet à l'enfant de profiter d'avantage de ses parents et de faciliter le quotidien des familles souvent chargé.	Suivi des courriers des familles. Planning des présence
Permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap	Notre service se veut inclusif auprès de toutes les familles présentant un besoin d'accueil. Toutes les demandes sont étudiées.	Qualitativement nous n'accueillerons pas d'enfants présentant des particularités, sans une réelle évaluation de nos capacités de suivi. Nous nous autorisons la possibilité de limiter la durée d'accueil pour garantir pour l'enfant et ses pairs des conditions collectives de qualité.	Bilans des professionnels de santé (CAMSP...)

<p>Développer des actions de coéducation et de bien-être familial entre le Multi-accueil et le service Enfance famille de l'Association</p>	<p>Notre service gravite dans un environnement propice aux actions autour de la parentalité.</p> <p>La volonté est de rendre efficient le lien entre le secteur Enfance-famille et le Multi-accueil afin de d'améliorer la relation parents-enfants.</p> <p>Facilitant ainsi à l'adulte de participer à un atelier lorsque son enfant est accueilli au Multi-accueil</p>	<p>Développer des actions communes :</p> <p>Dans la cadre des actions « REAPP » (CAF) et « SANTE VOUS BIEN » (ARS) nous avons choisi de réaliser ces projets pour promouvoir des actions qui valorisent les familles, et favorisent la relation parents-enfants. Elles sont menées dans des locaux différents du Multi-accueil pour faire connaître les actions menées par l'Association durant toute l'année. (Atelier cuisine par exemple)</p> <p>Ces actions sont menées pour et avec les parents. Elles permettent d'échanger, de partager et d'avancer dans un état d'esprit bienveillant.</p> <p>Ces actions sont programmées soit occasionnellement, soit régulièrement et permettent de développer le lien social auprès du public adhérent.</p>	<p>Bilan des projets</p>
---	--	--	--------------------------

PLAN D' ACTIONS CI-DESSOUS

Evaluation de l'année 2018-2019

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
<p>Répondre au plus près des besoins des familles</p>	<p>Au-delà du simple mode d'accueil, notre service Petite Enfance se veut d'être attentif aux réalités sociales des familles. (isolement, difficultés socio-professionnelles, difficultés dans l'éducation porté à leurs enfants...)</p>	<p>Développer des espaces de régulation :</p> <p>Les réunions : moment spécifique d'un travail d'équipe qui sert à installer des temps de réflexion sur l'action en cours. Programmée une fois par trimestre, cette instance permet d'échanger autour des pratiques professionnelles et autour du développement des enfants.</p> <p>La formation : permet d'accentuer les compétences des professionnels (elles) et de développer des projets innovants. A raison d'une formation par an</p>	<p>Entretiens parents-responsable</p> <p>Questionnaires de satisfaction</p> <p>Courriers, réponses</p> <p>Soirées d'échange</p> <p>Réunions d'information</p>
<p>Permettre aux parents d'inscrire son enfant uniquement selon leurs besoins d'accueil.</p>	<p>Les familles s'engagent via un contrat d'accueil signé pour 3 à 6 mois. Toutefois le responsable veille au bon respect des horaires choisis et propose une réévaluation si nécessaire ou si besoin.</p>	<p>Le responsable veille au quotidien au bon respect des termes du contrat. Un enfant peut être absent mais son absence doit être justifiée par un message ou courrier. Quantitativement il arrive régulièrement que des enfants soient absents, toutefois peu le sont pour absence injustifiées.</p> <p>Qualitativement, une place rendue vacante doit être proposée à une famille dans le besoin.</p>	<p>Pointage du badge enfants</p> <p>Planning des présences</p>

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
Assurer une continuité dans l'encadrement des enfants, favoriser des repères pour les familles.	<p>Le responsable a choisi de nommer une équipe fixe par groupe, durant l'année 2018-2019.</p> <p>Cette régularité permet à l'enfant et à sa famille de se sentir en sécurité et de mieux se repérer.</p>	<p>Qualitativement l'enfant retrouve quotidiennement les mêmes professionnelles. Cette donnée offre une meilleure qualité de service, un meilleur suivi des familles.</p> <p>Il est demandé aux professionnelles de repérer aussi bien les enfants et parents de l'autre groupe afin de faciliter les éventuels remplacements.</p> <p>Quantitativement, nous respectons les ratios d'encadrement, à savoir 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 adulte pour 8 enfants qui marchent. Un renfort est prévu sur le temps des repas.</p>	<p>Planning du personnel fixe pour l'année.</p> <p>Planning mensuel donné au 15 du mois précédent pour répondre aux éléments variables (congés, arrêt maladie...)</p>
Proposer des actions éducatives pour et avec les familles.	<p>Le responsable veille à ce qu'un programme d'activité soit présenté quotidiennement aux enfants.</p> <p>Pour certaines actions elles peuvent être envisagées avec les familles</p>	<p>L'équipe est autonome dans la gestion de son quotidien. Les professionnelles ont conscience de l'importance du découplage d'activités.</p> <p>Cela permet d'accompagner les enfants en petits groupes.</p> <p>Un enfant accueilli toute une journée doit pouvoir bénéficier d'un choix de plusieurs activités.</p> <p>Concernant les activités parents-enfants au sein du Multi-accueil celles-ci doivent être régulières et anticipées pour assurer la présence de parents.</p>	<p>Cahier de transmissions aux familles</p> <p>Affichage</p> <p>Communication</p>

objectifs visés	Régularité annuelle de l'évaluation	Modalités d'évolution qualitative/quantitative	outils d'évaluation
<p>Instaurer des espaces d'échange et de convivialité avec les familles.</p>	<p>Les familles doivent pouvoir s'inscrire d'avantage dans la vie de la structure. Nous devons leur permettre de se sentir à l'aise pour participer, proposer et s'autoriser à critiquer parfois.</p>	<p>Qualitativement les familles peuvent plus facilement communiquer et trouver des espaces de discussion avec les professionnelles. Des informations leurs sont transmises pour s'inscrire dans les différents évènements proposées (fêtes, soirée d'échange, ateliers parents-enfants).</p> <p>Le responsable est disponible tous les jours soit physiquement, soit par téléphone.</p>	<p>Compte – rendu des évènements</p>
<p>Avec le respect du règlement de fonctionnement permettre aux familles de déposer ou récupérer leur enfant librement.</p>	<p>Les familles doivent pouvoir compter sur un lieu d'accueil souple. Il est donc possible de déposer ou récupérer son enfant, sans connaître le motif à une heure choisie.</p>	<p>Qualitativement, il en est terminé des horaires de fin de journée imposés. Les familles sont libres d'agir seules à condition d'avoir prévenu du départ anticipé, ou de l'absence... Cette souplesse permet à l'enfant de profiter d'avantage de ses parents et de faciliter le quotidien des familles souvent chargé.</p>	<p>Suivi des courriers des familles.</p> <p>Planning des présences</p>
<p>Permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap</p>	<p>Notre service se veut inclusif auprès de toutes les familles présentant un besoin d'accueil. Toutes les demandes sont étudiées.</p>	<p>Qualitativement nous accueillons les enfants présentant des particularités après une réelle évaluation de nos capacités de suivi.</p> <p>Nous nous autorisons la possibilité de limiter la durée d'accueil pour garantir des conditions optimales pour l'enfant et ses pairs.</p>	<p>Bilans des professionnels de santé (CAMSP...)</p>

<p>Développer des actions de coéducation et de bien-être familial entre le Multi-accueil et le service Enfance famille de l'Association</p>	<p>Notre service gravite dans un environnement propice aux actions autour de la parentalité.</p> <p>La volonté est de rendre efficient le lien entre le secteur Enfance-famille et le Multi-accueil afin de d'améliorer la relation parents-enfants. Facilitant ainsi à l'adulte de participer à un atelier lorsque son enfant est accueilli au Multi-accueil</p>	<p>Développer des actions communes :</p> <p>Dans la cadre des actions « REAPP » (CAF) et « SANTE VOUS BIEN » (ARS) nous avons choisi de réaliser ces projets pour promouvoir des actions qui valorisent les familles, et favorisent la relation parents-enfants. Elles sont menées dans des locaux différents du Multi-accueil pour faire connaître les actions menées par l'Association durant toute l'année. (Atelier cuisine par exemple)</p> <p>Ces actions sont menées pour et avec les parents. Elles permettent d'échanger, de partager et d'avancer dans un état d'esprit bienveillant.</p> <p>Ces actions sont programmées soit occasionnellement, soit régulièrement et permettent de développer le lien social auprès du public adhérent.</p>	<p>Bilan des projets</p>
---	---	--	--------------------------

PLAN D' ACTIONS 2019-2020

Action corrective	Responsable de l'action	Ressources utilisées	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat
Améliorer les transmissions reçues ou communiquées aux familles	Le responsable	Groupe de travail Support Communication Temps alloué à l'écriture	Contrôles des éléments inscrits et contrôle de la communication orale des informations	Nombre de critères notés et évaluation des résultats obtenus
Définir un programme éducatif plus diversifié	Le responsable	Groupe de travail Support	Production d'un planning d'activité, associé à des repères temporels quotidiens	Meilleure orientation des enfants au quotidien. Baisse du niveau d'insécurité. Choix de l'enfant respecté.
Développer les écrits professionnels	Le responsable	Formation Supports écrits ou informatique	Apprendre les pratiques basiques pour produire avec aisance et efficacité n'importe quel document.	Augmentation des écrits professionnels et prise de confiance des équipes dans la rédaction des bilans.
Développer un Conseil de la Vie Sociale (CVS)	Le responsable	Groupe de travail	Elections de membres	Programmation des CVS et PV des réunions.

